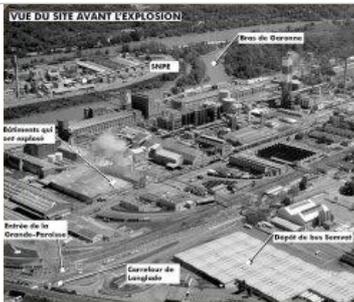


Le scandale des conditions de stockage des nitrates

Explosion de l'usine AZF - TOULOUSE : Catastrophe



Le scandale des conditions de stockage des nitrates DDM

Un dépotoir. Un véritable dépotoir.

Comme nous le révélons dans notre édition d'hier, les premières investigations menées conjointement par les policiers du SRPJ et les deux experts judiciaires Daniel Van Schendel et Dominique Deharo ont confirmé la vétusté et la précarité des conditions de stockage des granulats de nitrate d'ammonium à l'origine de l'explosion.

Négligences, mélanges de produits divers... Quoi qu'il advienne aujourd'hui dans l'enquête judiciaire ouverte pour « homicides involontaires » par le parquet de Toulouse, la responsabilité d'AZF sera de toute façon engagée dans l'explosion qui a soufflé l'agglomération toulousaine, le vendredi 21 septembre au matin.

Au total, 300 tonnes de granulés déclassés pour défaut de fabrication, mais normalement inerte, étaient entreposés dans le bâtiment qui n'est plus qu'un vaste cratère. Des nitrates d'origines diverses jetés en vrac à même le sol sur un vague ourdi de béton et de terre nue, alors qu'ils avaient été déclassés justement en raison de leur plus grande instabilité. Ce que confirme Laurent Moché, chef du bureau des risques technologiques au ministère de l'Environnement.

Ces conditions, on le sait maintenant, ont contribué à enclencher la mécanique qui a abouti à la détonation meurtrière, comme nous la décrivait, dès vendredi soir, Daniel Van Schendel.

Pour ce spécialiste des explosifs et des incendies « un phénomène d'auto-inflammation du nitrate d'ammonium est possible et connu ». Un point de vue que son confrère Dominique Deharo confirme: « En contact avec de l'humidité ou d'un produit organique comme le fuel, il peut se déclencher un phénomène en chaîne de réchauffement et d'inflammation ».

Or, dans l'entrepôt de l'usine AZF, sillonné quotidiennement par des engins de levage, il semble les précautions de base n'étaient plus respectées. Le granulats nécessitant pourtant un environnement « sec et propre » ne faisait l'objet d'aucune mesure de protection.

UN DESORDRE INCONCEVABLE

Pire, à quelques mètres du lieu de l'explosion, de l'autre côté d'un bâtiment de production, un hangar encore rempli de 1.000 tonnes du même produit a donné, samedi, aux enquêteurs la mesure des négligences constatées dans l'usine.

Le granulats d'ammonitrate, de l'engrais, ne faisait pas l'objet de plus d'attention que dans l'entrepôt dévasté. Avec en prime un chariot élévateur abandonné au milieu du stock... dont la moindre fuite de gas oil aurait pu être dévastatrice. Un désordre inimaginable dans un entrepôt relevant d'une plateforme soumise aux directives Seveso sur les risques chimiques.

A la demande des policiers et des experts, une cellule de crise a d'ailleurs été déclenchée pour se pencher sur la question de ces 1.000 tonnes de granulats encore stationnés sur le site. Dans un environnement pour le moins instable.

En outre, selon des sources sûres, les enquêteurs ont dû se fâcher et « mettre la pression » sur la direction de l'usine pour qu'on leur procure des plans des bâtiments... notamment ceux du hangar qui abritait les 300 tonnes de nitrates en granulés. Aussi incroyable que cela puisse paraître, ces plans qui devraient être en possession des services de contrôle de l'Etat sont restés introuvables... Un contretemps qui a retardé d'autant les investigations judiciaires

Serge Biechelin, le directeur du site que nous avons approché, hier matin, devant la porte C de l'usine AZF, pour évoquer ces problèmes, n'a pas souhaité répondre à nos questions.

En marge de ces graves dysfonctionnements, les experts ont indiqué, « qu'ils avançaient vite, mais qu'il faudrait du temps ». Ils ont toutefois « bon espoir » de reconstituer précisément les circonstances qui ont conduit à la déflagration et son origine dont le caractère accidentel est de plus en plus

Les policiers du SRPJ, les spécialistes du laboratoire de police scientifique et les experts ont concentré, hier, leur travail autour de l'épicentre du sinistre: un énorme cratère rempli d'eau d'une cinquantaine de mètres de diamètre et d'une dizaine de mètres de profondeur...

L'objectif est d'identifier au plus près le point de départ de l'explosion en s'appuyant sur les angles de projection. C'est de ce point initial que jaillira sans doute l'explication de la catastrophe.

G.-R. SOUILLES

LADEPECHE.fr destruction volontaire »

Six personnes, blessées à des degrés divers dans la catastrophe du 21 septembre, ont décidé de porter plainte contre Thierry Desmarests, PDG de TotalFinaElf, pour « coups et blessures involontaires et destruction volontaire de biens d'autrui. » Les six victimes ont demandé à M^e Guy Debuissou, avocat au barreau de Toulouse, de les représenter. Les plaintes seront déposées aujourd'hui ou demain au parquet. On peut être surpris de la notion de « destruction volontaire » formulée dans la plainte, qui supposerait une attitude intentionnelle de la part des responsables d'AZF. Interrogé sur ce point, M^e Debuissou estime que « la responsabilité entière de la direction de l'entreprise est engagée. Depuis des années, insiste l'avocat, les dirigeants de cette société sont informés des dangers qui pèsent sur la population de Toulouse. Les victimes et moi-même estimons que rien n'a été fait de manière suffisante pour prévenir valablement ces risques. On voit aujourd'hui le dramatique bilan de cette imprévoyance. »

Quatre pistes explorées par la police judiciaire

Accident chimique? Erreur humaine? Acte criminel de malveillance? Attentat terroriste? C'est sur ces quatre pistes que travaillent depuis vendredi 21 septembre les policiers du SRPJ de Toulouse, flanqués des spécialistes du laboratoire de police scientifique et de deux experts en pyrotechnie. Les enquêteurs ont l'intention d'entendre tous les dirigeants et les salariés d'AZF.

Piste 1: Accident chimique

L'hypothèse de l'accident chimique, avec une combustion « spontanée » d'un stock massif de nitrate d'ammonium reste privilégiée par les enquêteurs. Selon nos dernières informations, c'est la plus probable. Les policiers ont saisi toutes les notes de service échangées dans l'entreprise et notamment celles relatives aux acides et aux nitrates.

Piste 2: Erreur humaine

Dans cette éventualité, il aurait fallu que soit créée involontairement une source de chaleur supérieure à 180 ° au contact direct du stock dont on connaît la sensibilité puisqu'il est conseillé de maintenir le produit « à température ambiante ». L'embrasement pourrait alors avoir été provoqué par un simple mégot de cigarette - en dépit de l'interdiction de fumer - une fuite de fuel venue d'un engin de levage travaillant sur le site, ou un court-circuit dans ce hangar.

Piste 3: Acte de malveillance

Cette hypothèse n'est toujours pas exclue. Les enquêteurs recensent tous les événements plus ou moins suspects enregistrés avant et après l'explosion dans l'environnement immédiat de l'usine AZF. Sur la base de témoignages fournis par les employés, ils s'intéressent notamment à un incident qui s'est produit dans l'enceinte d'AZF l'avant-veille de l'explosion.

Ce jour-là, une altercation aurait opposé des camionneurs venus charger ou décharger leurs véhicules à un groupe de manutentionnaires d'origine nord-africaine. Les chauffeurs des camions auraient ostensiblement arboré des drapeaux américains, ce qui aurait déclenché l'hostilité des ouvriers et même une bagarre. Cet épisode est consigné dans les procès verbaux de la PJ, mais cette piste semble définitivement abandonnée.

De source proche de l'enquête, on apprend par ailleurs que le cas d'un ouvrier ne s'étant pas présenté à son poste de travail a été signalé aux policiers. Cet ouvrier ne serait revenu qu'un jour et demi après la catastrophe alors qu'il n'avait donné aucun préavis d'absence.

Piste 4: Acte terroriste

Cette piste, comme les précédentes, est explorée sans négliger aucun détail. Mais ni l'hypothèse d'un acte de malveillance, ni celle d'un sabotage terroriste ne semblent être au cœur de l'énorme dossier d'investigation qui s'épaissit d'heure en heure. Le SRPJ a demandé que lui soient remises les cassettes vidéo filmées par les caméras de surveillance d'AZF. Une surveillance qui, selon diverses sources internes et externes, n'était pas à la hauteur de l'extrême sensibilité de cette usine.

René GRANDO

Une bombe en puissance encore sur le site

Après l'explosion de 300 tonnes de nitrate d'ammonium, 1.000 autres tonnes de ce produit dont on connaît la dangerosité sont toujours entreposés à quelques dizaines de mètres du hangar réduit en cendres. Soit plus de trois fois la masse de matière dont l'explosion a dévasté l'agglomération toulousaine. Une proximité qui fait dire à l'un des enquêteurs présents sur le site « c'est une catastrophe mais c'est aussi un miracle », en évoquant avec effroi le pire des scénarios, dans l'hypothèse où l'explosion ce serait communiquée à cet énorme stock entreposé dans les mêmes conditions.

Là encore, le stockage des granulés d'engrais, des ammonitrates, ne présentait pas les garanties de sécurité requises au regard des derniers événements. Un engin de levage trônait même au milieu des granulats. Or, une simple goutte de fioul peut faire l'effet d'un détonateur. Abasourdis et plutôt inquiets du désordre régnant dans l'installation, les enquêteurs ont immédiatement demandé la création d'une cellule de crise.

Le caractère détonant du nitrate d'ammonium a été à l'origine de plusieurs accidents graves au cours de l'histoire industrielle.

Au début du 20^e siècle, à Kriewald, en Silésie, mais aussi le 28 juillet 1947, à Brest dans le Finistère, où l'Ocean Liberty, navire chargé de 3.000 tonnes de nitrate d'ammonium, a explosé dans le port, faisant une cinquantaine de morts. La même année 560 personnes ont été tuées lors de l'explosion consécutive de deux navires à Texas City, près de Houston. Un accident était également survenu en 1921 à l'usine BASF d'Oppau, en Allemagne, qui avait provoqué la mort de 450 personnes et détruit 400 habitations.

Le nitrate d'ammonium est aussi un explosif utilisé, aujourd'hui, par les terroristes et dont l'histoire a été émaillée de terribles accidents. Les auteurs de l'attentat du 19 avril 1995 contre l'immeuble fédéral d'Oklahoma City (168 morts) aux Etats-Unis ont utilisé un camion chargé de deux tonnes de cette matière mélangée à du fioul et des « recettes » d'explosif au nitrate d'ammonium circulent sur le net.

EDITORIAL

Le drame qu'a vécu Toulouse ce vendredi n'est pas dû au hasard. Il est la conséquence d'un nombre impressionnant de carences, de légèretés, de laisser-faire.

D'abord, le site pétrochimique. Construit dans les années 1920, au milieu des champs, il répondait aux besoins économiques du pays. Au fil des ans, et notamment depuis les cinquante dernières années, tout le monde a pris conscience de son extrême dangerosité - et ceux qui travaillaient sur le site, au contact du danger, ont, à plusieurs reprises, alerté responsables et décideurs. Pourtant, on a laissé se poursuivre l'urbanisation du Sud toulousain, le long de cette route d'Espagne, véritable couloir de la mort. Des cités populaires comme Empalot se sont prolongées jusqu'aux limites du site. D'autres quartiers comme ceux du Mirail ont été bâtis à un kilomètre à peine. On a logé ici des milliers de Toulousains. On y a construit des écoles. On y a tracé une autoroute. Toute une zone commerciale s'est étirée le long de ce « couloir » - grandes surfaces, supermarchés, petites et moyennes entreprises, qui attirent quotidiennement des populations considérables.

On mesure aujourd'hui l'irresponsabilité de tous ceux qui ont eu en charge, depuis cinquante ans, l'aménagement de ce territoire. Responsables politiques, élus nationaux ou locaux, haut-fonctionnaires des diverses administrations, dirigeants des entreprises concernées: qui peut aujourd'hui prétendre être entièrement à l'écart d'une part, si minime soit-elle, de responsabilité collective?

Le Pdg de la société Total-Fina-Elf, Thierry Desmarests, est venu un peu trop rapidement samedi sur le site de son usine toulousaine. Nous aurions aimé lui poser quelques questions sur son entreprise AZF. Questions sur les incroyables failles des procédures de surveillance. Sur les étonnantes limites du système de sécurité et notamment sur le manque d'effectifs concernant la sûreté de l'usine. Sur le véritable « dépotoir » que viennent de découvrir les enquêteurs: déchets à l'abandon, matières dangereuses laissées sans contrôle. Preuve d'un grave dysfonctionnement: personne, ni à la préfecture, ni chez AZF, ne possède les plans exacts de l'entreprise!

S'agissant d'un homme au sommet du pouvoir dans cette branche très particulière de la pétrochimie, d'un haut décideur respecté, il doit lui aussi - et son entourage - assumer jusqu'au bout ses responsabilités.

Il y a enfin les étonnantes procédures de contrôle. La direction de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (Drire), se contente aujourd'hui d'affirmer qu'elle venait de contrôler récemment (en mai 2001) le système de management et de sécurité sans relever d'anomalies. N'a-t-elle rien vu ou a-t-elle voulu ne rien dire? On sait en tout cas que, durant son inspection, elle n'a pas précisément contrôlé les bâtiments où était stocké le nitrate d'ammonium à l'origine de l'explosion!

Que dire enfin des « plans », des directives « Seveso », des toutes les procédures de prévention et d'urgence qui fonctionnent parfaitement sur le papier ou lors d'exercices de simulation, mais s'avèrent trop souvent inefficaces lorsque survient l'accident par nature imprévisible.

Cette succession d'anomalies, de négligences, d'insuffisances, s'agissant d'un site aussi dangereux et aussi proche de la population, constitue assurément un scandale

La Dépêche du Midi

TOULOUSE EXPLOSION DE L'USINE AZF

A lire aussi

Contenus sponsorisés

Recommandé par



Anti-Stress innovant : le cube qui rend fous les USA
(technologie-verite.com)



Crossover Nissan QASHQAI : intelligence et technologies à l'épreuve de la ville
(Nissan)



Anti-gaspi: je suis vigilant sur les dates de péremption
(Ça suffit le gâchis)

LADEPECHE.fr

Eviter l'arthrose : 6 aliments à privilégier
(Planète Zen)



Fils et filles de stars
(Femme Actuelle)



L'univers du thé détox : lequel vous correspond ?
(Kusmi Tea)

Sur la Dépêche

La colère des bénévoles de la sécurité

441 sorties pour les sapeurs-pompiers

Albi doit se resserrer

«Be-Bop Bobby» : un spectacle autour de Bobby Lapointe

Les femmes au centre social

Ils n'ont pas oublié le bûcher de Montségur

Sur le Web

Combien vaut votre Maison? Estimez-la gratuitement (www.orpi.com)

Attention les yeux : 25 verrières à couper le souffle ! (Maison & Travaux)

ISF : où vivent les plus grandes fortunes de France ? (A Vendre A Louer)

Anti-gaspi: je cuisine astucieusement (Ça suffit le gâchis)

Anti-gaspi: j'accommode les restes (Ça suffit le gâchis)

5 minutes par jour pour avoir un ventre plat et dur, ça vous dit? (www.tonbienetre.fr)

Donner votre avis !

[Charte de modération](#)

Votre commentaire :

Votre commentaire est soumis à notre charte de modération. En cas de non-respect (propos racistes ou insultants...) il ne sera pas publié. Cliquez ici pour écrire et merci pour votre contribution.

[Suivre ce fil de discussion](#)

[Envoyer ce commentaire](#)

©ladepeche.fr

Certifié OJD